

Communiqué des anciens représentants des personnels éducatifs du collège Boris Vian (Talent 21140)

Pourquoi aucun personnel éducatif ne siégera cette année au Conseil d'administration du collège Boris Vian ?

Depuis plusieurs années, les représentants des personnels éducatifs du collège Boris Vian s'investissent sans relâche pour faire vivre la démocratie au sein de leur établissement. Ils siègent dans les conseils, participent aux réunions, dialoguent avec les parents, proposent, construisent, alertent. Tout cela bénévolement, dans le seul but d'assurer aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Mais cette année, après des mois de mépris, de décisions unilatérales et de simulacres de concertation, nous avons pris une décision grave, mûrement réfléchie : **aucune liste de représentants des personnels éducatifs ne sera présentée pour le Conseil d'administration pour l'année scolaire 2025/2026.**

Une confiance trahie

En janvier dernier, le rectorat avait transmis au collège la dotation horaire globale permettant d'organiser les enseignements. Sur la base de ces chiffres, le conseil d'administration et le conseil pédagogique ont travaillé, débattu, puis voté une répartition équilibrée et cohérente des moyens.

Mais à la fin du mois de juin 2025, à deux semaines des congés d'été, nous avons appris — sans préavis — la **suppression d'une classe de sixième**. Cette annonce a réduit à néant des mois de travail collectif et rendu caduques les décisions démocratiquement votées.

Les personnels, les parents d'élèves et même certains élèves se sont alors mobilisés : tracts, affiches, rassemblements. Une entrevue a finalement été obtenue avec M. David Müller, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale (DASDEN).

Un dialogue vidé de sens et un mensonge institutionnel

La fermeture de la quatrième classe de sixième a été justifiée par M. Müller en s'appuyant sur un chiffre prévisionnel : 88 élèves attendus, selon les services de l'Éducation nationale. Dans ce cadre, avec des classes plafonnées à 30 élèves, il n'était pas "nécessaire" d'ouvrir une quatrième classe.

Cette logique purement comptable oublie un facteur fondamental : **enseigner à 30 élèves dans un collège avec une aussi grande mixité sociale comme le nôtre, avec des niveaux et des IPS (indice de positionnement socio-économique) extrêmement hétérogènes, est une tâche quasi impossible**. Les élèves en grande difficulté se retrouvent encore et toujours désavantagés, et la qualité de l'enseignement est sévèrement compromise.

Mais le pire, c'est que M. Müller lui-même a annoncé que le prévisionnel pour **les effectifs du niveau cinquième pour collège Boris Vian était de 93 élèves**. En suivant sa propre logique, cela aurait dû justifier l'ouverture d'une quatrième classe de cinquième. Pourtant, aujourd'hui, 17 novembre 2025, il n'y a toujours que trois classes **de cinquième au collège. Elles affichent 30 élèves exactement, et au moins trois élèves du secteur n'ont pas pu être acceptés à leur arrivée à Talent** ces deux derniers mois.

Ce constat est accablant : les services du rectorat utilisent les chiffres comme argument quand cela les arrange mais ne les suivent plus quand il est question de fournir aux élèves des conditions décentes d'enseignement.

La gestion est purement financière et comptable, et non éducative. L'humain, l'avenir et le bien-être des générations futures ne sont clairement pas la priorité. Dans cette logique, l'Éducation nationale devient moins une institution scolaire qu'une **garderie nationale**, incapable de défendre le droit fondamental de tous les élèves à un enseignement de qualité.

Des institutions locales bafouées

Le conseil municipal de Talant avait voté à l'unanimité une motion demandant le maintien de la quatrième classe de sixième, adressée aux services du rectorat. Cette motion, issue d'élus de toutes sensibilités, est restée lettre morte.

À l'échelle de l'établissement, la situation est tout aussi préoccupante :

- aucun **bilan de la vie scolaire** n'a été présenté au Conseil d'administration depuis plusieurs années ;
- la **répartition des heures de PACTE** se fait sans transparence, sans lien clair avec le projet d'établissement, projet d'établissement par ailleurs invisible et non réactualisé depuis des années.
- les **HSE** (heures supplémentaires effectives) sont distribuées dans une grande opacité, sans contrôle de leur cohérence pédagogique ;
- la **concertation** au sein des instances n'a plus de sens : les décisions se prennent ailleurs, avant même la discussion.

Les représentants du personnel, siégeant pour la plupart depuis plus de cinq ans, s'efforçaient de maintenir un fonctionnement collectif mais ils ne peuvent plus cautionner cette mascarade de cogestion.

Un symptôme d'un mal plus vaste

Ce qui se joue ici dépasse les murs du collège Boris Vian. Partout en France, les personnels éducatifs dénoncent une politique qui détricote le service public d'éducation :

- le **PACTE**, avec ses heures "désocialisées" et "défiscalisées", transforme les missions collectives en contrats individuels de rentabilité ;
- le **manque criant d'enseignants** contraint les établissements à bricoler ;
- les réformes s'enchaînent sans concertation réelle, et les personnels sont sommés "d'y adhérer" sous peine d'être marginalisés.

C'est ce climat de **mépris institutionnel**, d'infantilisation et de mensonge managérial que nous refusons désormais de servir.

Notre décision

Après des années d'investissement bénévole, nous faisons le choix de **ne plus siéger au Conseil d'administration**.

Ce temps et cette énergie seront désormais réinvestis directement **auprès des élèves**, là où notre présence a un sens concret.

Nous continuerons à défendre le service public d'éducation, mais **en dehors des instances vidées de leur substance**, qui ne sont plus que la façade d'une concertation morte.

Nous appelons nos collègues, les parents et les citoyens à ouvrir les yeux : ce qui s'éteint ici, c'est la confiance dans l'institution. Et sans cette confiance, c'est tout l'idéal républicain d'une école juste, exigeante et émancipatrice qui vacille.

Le 17 novembre 2025

Les anciens représentants des personnels éducatifs au CA du collège Boris Vian